

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
Arrondissement de NANCY
<b>CANTON DE MALZEVILLE</b>
<b>COMMUNE DE LAÎTRE-SOUS- AMANCE</b>

## COMMUNE DE LAÎTRE-SOUS-AMANCE

\*\*\*\*\*

### COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

\*\*\*\*\*

Nombre de membres en  
Exercice : 09  
Présents : 08  
Votants : 08

Date de convocation :  
09/07/2020

Date d'envoi en Préfecture :  
11/08/2020

Date d'affichage :  
11/08/2020

L'an deux mil vingt, le seize juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laître-sous-Amance, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du 9 juillet 2020, sous la présidence de Mme Sophie BONNEAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mmes Sophie BONNEAU, Véronique CROIX LEGAT, Jeanne-Marie MANONVILLER  
Mrs René BATTISTIN, Denis DEVENEY, Patrick FIORLETTA, Thomas LEJEUNE, et Christian PIEDALLU,

ETAIENT ABSENTS: M. Mickaël MEVELLEC, excusé

POUVOIRS : //

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Mme Sophie BONNEAU.

#### D-31/2020 – APPROBATION ET PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF CORRIGE 2020

Il est donné lecture des propositions financières formulées au titre du Budget Primitif corrigé 2020.

La balance s'établit ainsi qu'il suit, à savoir :

	Totalisation des propositions	Résultat reporté & affectation	Total section
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES :</b>	201 507.00 €	299 134.39 €	500 641.39 €
<b>RECETTES :</b>	500 641.39 €		500 641.39 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES :</b>	392 663.81 €		392 663.81 €
<b>RECETTES :</b>	93 529.42 €	299 134.39 €	392 663.81 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité, le Budget Primitif corrigé présenté au titre de 2020 par Mme Sophie BONNEAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire.

**D-32/2020 – FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES A ALLOUER AU MAIRE ET AUX ADJOINTS**

Madame Sophie BONNEAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, porte à la connaissance des élus que les dispositions de l'article L2123-20-1 du Code Général des Collectivités Locales prévoient que lorsque le Conseil Municipal est renouvelé, il appartient à l'assemblée de fixer par voie de délibération, les indemnités susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjointes. Après avoir rappelé les autres articles inhérents au présent point, et après avoir exposé son avis, elle invite les édiles à se prononcer sur la présente affaire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De fixer à 25 000 € le montant des crédits correspondant aux indemnités à allouer au Maire et aux trois Adjointes.
- De fixer l'indemnité du Maire au taux de 21.25 % de l'indice 1015
- De fixer l'indemnité de chacun des trois Adjointes qui exerceront effectivement par voie d'arrêté municipal les délégations de signature et de pouvoir dans les mêmes proportions, au taux de 8.25 % de l'inde 1015 (Mme Sophie BONNEAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe, M. Thomas LEJEUNE, 2<sup>ème</sup> Adjoint et Mme Véronique LEGAT, 3<sup>ème</sup> Adjoint, en exercice et parties prenantes à l'affaire, n'ont pas pris part à la délibération)

Les indemnités respectivement votées, seront attribuées conformément aux instructions en vigueur, à compter du jour suivant l'installation, soit avec effet au 28 mai 2020.

**D-33/2020 – SYNDICAT OMNISPORT - DESIGNATION D'UN DELEGUE**

Le Syndicat OMNISPORT a voté un nouveau Président. De ce fait, la commune doit procéder à la désignation d'un délégué qui sera chargé de la représenté au sein de cet établissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer M. Denis DEVENEY pour remplir les fonctions de délégué de la commune de LAÎTRE-SOUS-AMANCE.

**D-34/2020 – DIVERS**

1. Commission de travaux – Approbation d'un marché avec la société SVT

Monsieur Denis DEVENEY informe l'Assemblée que la Commission des travaux s'est réunie samedi 11 juillet pour le marché des regroupements des compteurs. La commune a sollicité une entreprise, à savoir :

SVT : 3 802,00 € H.T.

La Commission a retenu l'offre de la société SVT d'un montant de 3 802, 00 € H.T.

2. Electricité communal

Monsieur Denis DEVENEY informe les conseillers que les luminaires de certaines rues dans la commune sont en panne ou non conforme à la réglementation. De ce fait, la Commission des travaux a demandé un devis.

3. Dossier CROULLEBOIS

Monsieur Thomas LEJEUNE stipule à l'Assemblée qu'une mise en demeure est à faire concernant la vente de la maison CROULLEBOIS. En effet, la voisine, Mme Nicole DEVEAUX-VINOT, a son regard d'assainissement sans couvercle. Courant 2018, le chat de Mme CROULLEBOIS est tombé dedans. Les pompiers ainsi que M. LEJEUNE sont intervenus. Mme DEVEAUX a été indemnisé pour mettre en état les lieux. Depuis, aucune entreprise a été mandaté par Mme DEVEAUX-VINOT pour régulariser la situation.

Monsieur Thomas LEJEUNE informe les conseillers que les pavés côte d'Amance situé Rue des 3 Evêchés seront retirés avant la fin de l'année 2020. La commune a sollicité deux entreprises, à savoir :

- Entreprise BLAISIN : 4 928 €
- EUROVIA : 7 276 €

Le devis de la société BLAISIN d'un montant de 4 928 € a été retenu par la commission de travaux.

5. Enquête PLUi

Mme Sophie BONNEAU informe que l'enquête publique du PLUi se déroulera le 8 septembre pour la commune de LAÎTRE-SOUS-AMANCE.

6. Convention GRANGE CAR'S

Monsieur Patrick FIORLETTA informe l'Assemblée qu'une convention entre la commune et GRANGE CAR'S a été signée le 10 juillet suite à des entretiens et une médiation réalisées courant juin.

7. Personnes âgées

Madame Véronique LEGAT explique qu'elle a reçu un signalement d'un voisinage concernant Mme CALIGARA. Afin de s'assurer de sa bonne santé, elle s'est rendue chez elle accompagnée d'une assistante sociale.

➤ Liste des délibérations :

D-31/2020 – Approbation et présentation du Budget Primitif corrigé 2020

D-21/2020 – Fixation du montant des indemnités à allouer au Maire et aux Adjointes

D-22/2020 – Syndicat Omnisport – Désignation d'un délégué

Divers : 1. Commission de travaux - Approbation d'un marché avec la société SVT

2. Electricité communal

3. Dossier CROULLEBOIS

4. Travaux – Rue des 3 Evêchés

5. Enquête PLUi

6. Convention GRANGE CAR'S

7. Personnes âgées

➤ Signatures :

Mickaël MEVELLEC Absent	Sophie BONNEAU	Thomas LEJEUNE	Véronique LEGAT
Patrick FIORLETTA	Christian PIEDALLU	Denis DEVENEY	MANONVILLER Jeanne-Marie
René BATTISTIN			